

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2023

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 16/06/2023

Date d'affichage : 16/06/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-deux juin deux mil vingt-trois à 19 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –
COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Acquisition parcelles F 1010 et F 1014

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 18-2023

Suite à la vente de parcelles situées Chemin de l'Allier appartenant à Mr VERNERET Jacques, la commune se porte acquéreur pour l'euro symbolique de la division des parcelles F 1010 (73 m²) et F 1014 (65 m²) permettant ainsi l'élargissement de la voie communale.

Les frais relatifs à l'acte authentique de vente s'élèveront à environ 400 € et sont payés par la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'acquérir ces parcelles pour l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents s'y réfèrent.

Et ont les membres présents signé au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL